



**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SELECTION D'APPEL
A PROJET POUR ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX RELEVANT DE LA
COMPETENCE CONJOINTE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE ET DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME**

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

en réponse à l'avis d'appel à projet pour le renforcement d'une offre innovante de répit et de soutien aux aidants par création et/ou transformation de l'offre existante sur le territoire de parcours de vie et de santé de Rouen (territoire de la MAIA Rouen Rouvray)

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par la Directrice générale de l'ARS de Normandie et le Président du Conseil Départemental de Seine-Maritime

Objet de l'appel à candidature : L'appel à projet vise le renforcement d'une offre innovante de répit et de soutien aux aidants par création et/ou transformation de l'offre existante sur le territoire de parcours de vie et de santé de Rouen (territoire de la MAIA Rouen Rouvray)

L'EHPAD relève de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au 6° de l'article L312-1 du CASF.

Classement de la commission

Un dossier a été reçu par le secrétariat de la commission d'information et de sélection d'appel à projets.

Il est recevable et n'a pas été refusé en préalable au titre de l'article R313-6 du CASF.

Le classement a été établi par la commission d'information et de sélection d'appel à projet conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu est le suivant :

- 1. Mutuelle nationale du bien vieillir : MVB Résidence Grandpierre à Saint-Etienne-du-Rouvray**

L'avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social fera l'objet d'une publication publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie, de la Préfecture et du Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

La Co-Présidente de la commission

pour l'ARS de Normandie

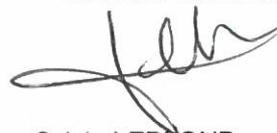


Christine LE FRECHE

La Co-présidente de la commission

pour le Conseil-Départemental

de Seine-Maritime



Sylvie LEBLOND